

Destruction de barrages : la désinformation va toujours bon train...mais des élus n'y croient pas forcément.



Le barrage de Savonnières (37) est sauvé...sauf que la loi ne le menaçait pas ! Une victoire à la Pyrrhus si on considère l'ACB (Analyse-coût-bénéfice) en coûts réels d'études/réunions/concertations préalables depuis des années. Un budget plombé d'avance, mais un vrai combat local quand même gagné... alors que le bon sens aurait pu présider dès le départ, hormis le chantage de l'Agence de l'eau qui priorise et finance les destructions d'ouvrages pour « améliorer la qualité des masses d'eau ».

Cette croyance ne convainc personne et les résultats n'y sont toujours pas pour le Cher et les autres cours d'eau, malgré l'objectif asséné du « bon état 2015 », nonobstant les milliards d'euros dépensés pour détruire les ouvrages hydrauliques.

Le jour proche viendra où l'Agence de l'eau subventionnera la construction de barrages, quand elle considérera [par nécessité] la gestion quantitative de l'eau. Elle admettra -études scientifiques à l'appui- que ce besoin de rétention d'eau répond aux enjeux d'intérêt général, favorisant aussi les écosystèmes. Ce sera la redécouverte d'une pratique pluri centenaire. Le futur a vraiment de l'avenir.

Le barrage sauvé de l'arasement par un bras de contournement

Destruction de barrages : la désinformation va toujours bon train...mais des élus n'y croient pas forcément.

C'est en informations diverses lors du conseil municipal du 5 juillet 2018 que Nathalie Savaton, conseillère déléguée à la Métropole, a donné cette information que tous attendaient : le barrage sur le Cher, qui fait l'identité et le charme de Savonnières, ne sera pas arasé, c'est-à-dire détruit, mais contourné.

Il faut dire qu'il y avait un réel danger de le voir disparaître puisque continuité écologique de la rivière oblige, il fallait trouver une solution pour que les poissons migrateurs puissent la remonter sans obstacle.

Mais faire disparaître le barrage, c'était aussi faire disparaître la retenue d'eau avec toutes les conséquences qu'on imagine sur le paysage à jamais transformé, la disparition de l'activité de batellerie et, sans doute aussi, des touristes de la Loire à vélo. Ou, du moins, à ne plus les voir que passer car ils sont nombreux à faire une halte sur l'aire ombragée en bord de Cher.

La solution, le maire Bernard Lorigo l'avait trouvée il y a déjà longtemps. Il fallait un bras de contournement, mais se posait le problème de son financement. Aussi bien l'Agence de l'eau que la Région trouvaient que l'arasement était la solution la plus simple et la moins coûteuse.

Le Département, la Métropole et la commune voulaient la rivière de contournement et ils ont gagné le combat.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/savonnieres/le-barrage-sauve-de-l-arasement-par-un-bras-de-contournement>